

Zeitschrift: L'Hôtâ
Herausgeber: Association de sauvegarde du patrimoine rural jurassien
Band: 34 (2010)

Artikel: Historiette patoise
Autor: Merçay, Jean-Louis
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1064518>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Historiette patoise



(Photo publiée dans le livre *Après Moutier-village Moutier-ville, 1974.*)

Tiré de Historiettes patoises amusantes dédiées aux «Amis de la gaité» par L'Ermite de la Côte de Mai, pp. 70-72, Delémont, Grobéty & Membrez, éditeurs, 1904.

Sous ce pseudonyme se cache l'abbé François-Joseph Defer, de Pleigne, né à Pleigne le 5 septembre 1847. Etudes auprès de Mr Cottenham, curé de Plei-

gne et à Einsiedeln; philosophie à Schwyz; théologie à Langres et Fribourg. 1872, vicaire à Cœuve: il signe en 1873 la protestation du clergé jurassien contre la destitution de Mgr Lachat. Exilé par décret du 30 janvier 1874, il est vicaire près de Belfort, puis dans le canton de Fribourg/Avry-devant-Pont et à Gletterens. Curé de 1876-1882 à Cari-

gnan, dans les Ardennes, près de Sedan; 1882 (novembre), curé de Roggenburg. Auteur de «Nouvelles» et «Lettres» en patois jurassien qui parurent dans le Pays du Dimanche et étaient très goûtées des lecteurs. 1919, il se retire à Oberwil (Zoug) dans le sanatorium Saint-François, où il mourut le 21 octobre 1921.¹

Des chasseurs adroits

Se les dgens des Zués que vaint en lai tcheusse aivô des laintearnes le long de lai reviere n'aint voire de tchaince, les tchessous de Delémont n'en aint bécô pu aivô ios fusils. Ecoutay c'téci; elle l'à airivay l'âtre djo. C'â un de ces tchessous qu'à veni me lai raicontay dain mai lodge.

Les disciples de Nemrod de Delémont (ça des malins, céli) montint in iundé le maitin contre le Mettembait, tot doucement, en femaint lai cigarette, en raîcontant des hichetoiros de tcheusse, tiaint tot d'in cô ai remairtiennent comme enne grosse bête à moitant de lai route. Un des tchessous dié és âtres: Qu'âce que çâ que cte bête là? Tiens, çâ in poë savaidge; tire dechu, main ne le manquai pe; çâ des métchainnes bêtes. In premie cô de fusil feut tirie; main lai bête ne boudé pe. Ai doë, parait-é, dié le second tchessou; aitends, moi i veux bin le révoyie. Pan! pan! dous cós de Vetterli.- Ai l'à crevay, le bogre, dié le trâgieme tchessou, vains voi tot prés.

Aitante, i veu inco laytchie mon cô, dié le quatrième. Pan! main qué drôle de son? En dirait qu'en tire tchu de lai tôle, çoli sanne comme in bidon. Vains voi tot prés! Moi i n'aipreutche paint, dié l'un des tchessous; s'ai n'âpe tuay, qu'ai ne feuiche que biayci ai porait nos sâtay dechu. Merci, ai nos ferait ai djôtay pai dain ces boëtchais. Vos étes des bés coias, vos âtres, dié le pu malin. Moi i vais tot seul, ai pe s'ai boudge inco, in l'aissanne aivô lai creusse de mon fusil. Ai s'aipreutche en effet; main tiain ai feut tot de côte, ai crié és âtres! Veni voi; ai l'à dain in sait; ai ne serait moëdre. Ai l'aipretchennent les quatre. Le premie boussé le sait aivô le bout de son fusil. Lai bête rendé in drôle de son. Main ce n'âpe enne bête çoci; çâ in bidon. I veux gaidgie que çâ un de ces Mettembais qu'à aivu potchay de l'âve de ce liege quéque paie ai peu qu'ai l'é preju son bidon en s'en rallaint contre l'ôtâ. Voyons-voi çoci. En dinche diaint d'in cô de couté, ai fesé ai sâtay lai fielle ai peu secoué feu di sait enne...

enne... enne contre-basse quasi tote neuve. C'était lai contre-basse d'enne societay de musique qu'avait péçay pailil lai voille. L'inchetrument n'était pe tuay, main ai l'était peutement airandgie; des petchus, des bosses, ran ne iy manquay. Les tchessous en étint inco ai examinay ci poë savaidge en couvre, tiain in djuene boueve airivé tot mô de tchâ po retiure son inchetrument. Aipré quéques échepliations, les tchessous renviainnent le musicien en iy proméchaïnt de payiê les frais de réparation; main ai iy recommandainnent bin de ne ran dire en gnum de c'taiffaire-li. Po se consolay de iote mésaventure les quattro Nemrods s'en allainnent à cabaret di Mettembais boire in tchavé, comme an dit. Di temps qu'ai l'étint aitâlay tchie le François, voici enne belle iievre que déchandé tot doucement le velaidge. En péçant devaint le cabaret, elle ravoëté contre les fenêtres; comme elle ne voyié pe les tchessous; elle péçé son tchemin en riaint dain sai moustache.

Des chasseurs adroits

Si les gens d'Asuel qui allaient à la chasse avec des lanternes le long de la rivière n'eurent guère de chance, les chasseurs de Delémont n'en ont pas eu beaucoup plus avec leurs fusils. Ecoutez celle-ci; elle est arrivée l'autre jour. C'est un de ces chasseurs qui est venu me la raconter dans ma loge.

Les disciples de Nemrod de Delémont, (c'est des malins, ceux-là) montaient un lundi matin contre Mettembert, tout doucement, en fumant la cigarette, en racontant des histoires de chasse, quand tout d'un coup ils remarquèrent comme une grosse bête au milieu de la route. Un des chasseurs dit aux autres: Qu'est-ce que c'est que cette bête-là? Tiens, c'est un sanglier; tire dessus, mais ne le manque pas; c'est des méchantes bêtes. Un premier coup de fusil fut tiré; mais la bête ne bougea pas. Il dort, à ce qu'il semble, dit le second chasseur; attends, moi je vais bien le réveiller. Pan! Pan! Deux coups de Vetterli². Il est crevé, le bougre, dit le troisième chasseur, venez voir tout près. Attendez, je veux encore lâcher mon coup, dit le quatrième. Pan! Mais quel drôle de son? On dirait qu'on tire sur de la

tôle, ça sonne comme un bidon. Venez voir tout près! Moi je n'approche pas, dit l'un des chasseurs; s'il n'est pas tué, qu'il ne soit que blessé, il pourrait nous sauter dessus. Merci, il nous ferait nous ébattre dans ces buissons. Vous êtes de sacrés gaillards, vous autres, dit le plus malin. Moi j'y vais tout seul, et puis s'il bouge encore, je l'assomme avec la crosse de mon fusil. Il s'approcha en effet; mais quand il fut tout près, il cria aux autres! Venez voir, il est dans un sac; il ne saurait mordre. Ils l'approchèrent les quatre. Le premier poussa le sac avec le bout de son fusil. La bête rendit un drôle de son. Mais ce n'est pas une bête ceci; c'est un bidon. Je parie que c'est un de ces Mettembert qui a porté de l'eau de cerise (du kirsch) quelque part et puis qui a perdu son bidon en rentrant à la maison. Voyons ceci. En disant cela, d'un coup de couteau, il fit sauter la ficelle et puis tira hors du sac une... une... une contrebasse presque toute neuve. C'était la contrebasse d'une société de musique qui était passée par là la veille. L'instrument n'était pas «tué», mais il était vilainement arrangé: des trous, des bosses, rien n'y manquait. Les chasseurs en étaient encore à exa-

miner ce sanglier en cuivre quand un jeune garçon arriva tout mouillé de chaud pour reprendre son instrument. Après quelques explications, les chasseurs renvoyèrent le musicien en lui promettant de payer les frais de réparation; mais ils lui recommandèrent bien de ne rien dire à personne de cette affaire-là. Pour se consoler de leur mésaventure, les quatre Nemrods s'en allèrent à l'auberge de Mettembert boire une chopine, comme on dit. Du temps qu'ils étaient attablés chez le François, voici un beau lièvre qui descendit tout doucement le village. En passant devant l'auberge, il regarda contre les fenêtres; comme il ne voyait pas les chasseurs, il passa son chemin en riant dans sa moustache.

Traduction: Jean-Louis Merçay

Notes

¹ Les Actes de l'Emulation, Année 1931, Notice biographique, p. 147

² Le fusil Vetterli, du nom de son inventeur, l'armurier Frédéric Vetterli (1828-1882). L'appellation fusil Vetterli désigne une série de fusils militaires à répétition et à chargement par culasse adoptée par l'armée suisse en 1869, où ils remplacent différents modèles de fusils à chargement par bouche. (Wikipedia)

